

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 SEPTEMBRE 2021 A 20 HEURES 30

DATE DE CONVOCATION : 07/09/2021.

PRESENTS : Mmes Valérie VIGIER, Valérie NAU, Isabelle GENSOU, Annabelle GROMENIL, Carine MALAPEYRE, Béatrice SARTRON
Mrs Éric CHOLLET-GABARD, Robert BOURSEAU, Louis DUCARRE,
Jean-Marc ROBERT, Daniel CAPY.

ABSENTS EXCUSES : Mme Christine LAVIDALIE, M. Nicolas LACROIX a donné
procuration à M. Louis DUCARRE, Marc BOULOUX, Christophe
COTTIN a donné procuration à Mme Valérie NAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Isabelle GENSOU.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

1. DEPART 12 PLACE DE LA POSTE

Madame VIGOUROUX quitte son logement le 13 octobre 2021. Le logement sera proposé à une personne de la liste d'attente.

2. DEPART 6 Bis PLACE DE LA POSTE

Monsieur MONIER quitte son logement le 08 décembre 2021. Le logement sera proposé à une personne de la liste d'attente.

3. ARRIVEE 4 bis PLACE DE LA POSTE

Madame DENECHAU a emménagé au 4 bis Place de la Poste au 1^{er} août 2021.

4. MODIFICATION STATUTS DU SDEEG

Madame le Maire informe le conseil municipal des modifications apportées aux statuts du SDEEG. Le conseil municipal accepte ces modifications.

5. DECISION MODIFICATIVE

Augmentation de l'imputation en investissement « Concessions et droits similaires » et diminution « Immobilisations ».

Jeu d'écriture comptable afin de pouvoir régler la facture de la création du site internet. Adopté à l'unanimité.

6. TAXE FONCIERE

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité directe locale, les collectivités locales doivent délibérer sur la réduction de l'exonération temporaire de 2 ans sur les constructions nouvelles car les anciennes délibérations n'ont plus de base juridique.

Le conseil municipal décide de garder les mêmes conditions des anciennes délibérations.

7. DEVIS JEUX ECOLE

Madame le maire présente le seul devis reçu (malgré les relances auprès des autres fournisseurs) pour l'aménagement des jeux pour la cour de récréation.

La société SYCHRONICITY propose un ensemble de jeux pour un montant de 16 697.00 € H.T..

Il est proposé que le devis soit présenté à la commission des écoles et le corps enseignant.

8. REFECTION DES TROTTOIRS ET DU MONUMENT AUX MORTS

Le devis pour la réfection des trottoirs et le tour du monument aux morts s'élève à 23 988.00 € (hors subvention).

9. DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE PERISSAC/ST CIERS D'ABZAC

Une réunion du SIRP a eu lieu en juillet 2021. La commune de ST CIERS D'ABZAC a refusé une répartition des élèves entre les deux écoles. La dissolution du SIRP est validée entre les deux communes. Le conseil municipal accepte la dissolution.

Une projection (nombre d'élèves, nombre de classe, etc...) doit être étudiée pour la rentrée 2022.

10. VITESSE EXCESSIVE LIEUX-DITS « GRAND LESNIER » et « FROIN »

Plusieurs habitants se plaignent des vitesses excessives « Grand Lesnier », « Froin », « Guérin », « Bloin ».

Le conseil municipal valide le passage en zone 50 dans ces lieux-dits.

Il est à l'étude d'installer une chicane ou des dos d'âne.

11. QUESTIONS DIVERSES

➤ SIAEPA

Une réunion doit avoir lieu en MARS 2022.

➤ DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Mercredi 27 octobre 2021 à 20h30
- Mercredi 08 décembre 2021 à 20h30
- Mercredi 19 janvier 2022 à 20h30
- Mercredi 02 mars 2022 à 20h30
- Mercredi 13 avril 2022 à **18h00**
- Mercredi 01 juin 2022 à 20h30
- Mercredi 13 juillet 2022 à 20h30.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers

Le Maire,
V. VIGIER